



A Lisieux, le 30 septembre 2026

Objet : Réduisons la taxe appliquée à notre santé

Mesdames, Messieurs les Sénatrices, Sénateurs

Mesdames, Messieurs les Député(es)

Mesdames, Messieurs les Maires

À l'approche des prochains débats budgétaires au Parlement, **La Mutuelle Familiale de Normandie souhaite à nouveau attirer votre attention sur les conséquences des nouveaux transferts de dépenses de l'Assurance maladie obligatoire vers les complémentaires santé.**

Nous vous avons déjà adressé un courrier en ce sens, en vous invitant à échanger sur l'avenir de la Sécurité Sociale à notre Assemblée Générale du 22 mai 2026.

Ce sujet est l'une des préoccupations de la population et sera au cœur de la campagne présidentielle.

Pour 2027, 1,5 milliard d'euros de remboursements jusqu'ici assumés par la Sécurité sociale doivent être transférés aux mutuelles, soit près de 1,7 milliard d'euros en intégrant la fiscalité. Soins dentaires, médicaments, dispositifs médicaux, transports sanitaires : derrière ces montants se trouvent des dépenses de santé très concrètes pour nos adhérents.

Ces transferts ne permettent pas de réduire la dépense de santé. Ils en déplacent simplement le financement vers les assurés, les adhérents des mutuelles et les entreprises qui financent les contrats collectifs.

Lisieux
Caen
Cherbourg
Le Havre
Evreux
Rouen

Mutuelle Familiale de Normandie

Complémentaire santé, Prévoyance & Assurance auto habitation – 1, avenue du 6 juin 14100 Lisieux
Tél. : 02 31 62 08 28 – mfn@mutuellefamilialedenormandie.com

Mutuelle de santé agréée dispensatrice du 1^{er} pilier du Code de la Mutualité – N° SIREN 204500000

Cette logique est d'autant plus difficilement soutenable que les **contrats proposés par les mutuelles sont aujourd'hui taxés à hauteur de 16,12 %**.

Sur 100 euros de cotisations versées par un adhérent, plus de 16 euros sont directement prélevés au titre de la fiscalité.

Les mutuelles ont à cœur de garantir à toutes et tous (notamment les publics les plus fragiles) une couverture de santé adaptée, soutenable financièrement tout en préservant la solidarité et l'équité.

Nous sommes convaincus qu'une autre voie est possible.

Plutôt que de multiplier les remboursements et les transferts, nous appelons à agir sur les véritables déterminants de la soutenabilité de notre système : lutte contre la fraude, amélioration de la pertinence des soins, prévention, santé publique et régulation des dérives liées à la financiarisation du système de santé.

Dans le cadre des prochains débats parlementaires, **nous vous appelons donc à vous opposer à de nouveaux transferts de charges non concertés et à soutenir une baisse significative de la fiscalité qui pèse sur les contrats de complémentaire santé, afin de la rapprocher de celle applicable aux biens et services essentiels.**

Les mutuelles sont prêtes à prendre toute leur part aux efforts nécessaires pour garantir l'avenir de notre système de protection sociale. Mais ces efforts doivent permettre de mieux dépenser et mieux soigner, et non simplement de déplacer la facture d'un financeur vers un autre.

Nous sommes naturellement à votre disposition pour échanger avec vous sur ces enjeux et sur les propositions portées par le mouvement mutualiste.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

La Présidente, les Elus du Conseil d'Administration,
la Directrice Générale de la Mutuelle Familiale de Normandie

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Roimue', is written over a light gray rectangular background.